

**TABLEAU DE CONSTITUTION DE L'EQUIPE D'ARBITRAGE
POUR ORGANISATION EPREUVES MATCH RACE**

	NIVEAU DE LA REGATE	CHEF-UMPIRE	UMPIRES-ASSESEURS
Niveau 3	- S.L. - Sélective Universitaire	Juge-Umpire Régional ou Juge-Umpire National stagiaire	Au Minimum : 1 umpire/bateau umpire selon : toutes personnes (coureurs, personnes X connues par le chef umpire, etc.)
Niveau 2	- S.I.L. - Finale Universitaire	Juge-Umpire National	Au minimum : 1 umpire/bateau umpire selon ci-dessus et 2 juges-umpires régionaux dans l'équipe d'arbitres nota : cela permet d'instruire les pavillons « rouge » avec 3 juges
Niveau 1	- Finale de bassin - Championnat de France - Epreuves gradées ISAF (sauf 1 et 2)	Juge-Umpire National	Au minimum : 2 umpires régionaux/bateau umpire et 2 juges-umpires régionaux dans l'équipe d'arbitres

Rappel :

La qualification d'umpire est indépendante de la qualification de juge. Autrement dit, un Umpire n'a pas forcément des compétences d'un juge pour instruire des protestations selon le chapitre 5 des RCV.

Il existe 3 qualifications fédérales d'umpire : Umpire Régional, Umpire National Stagiaire, Umpire National.

Si un umpire possède une qualification de juge, celle-ci vient en complément de la qualification d'umpire de même niveau. Il devient alors pour les besoins du tableau ci-dessus juge - umpire régional ou juge - umpire national.

Les Chefs-Umpires doivent donc posséder le statut de Juge - Umpire. Si tel n'est pas le cas, 2 arbitres doivent être nommés : le premier sera Président du Comité de Protestation, et le second Chef des Umpires.